


©1996

L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

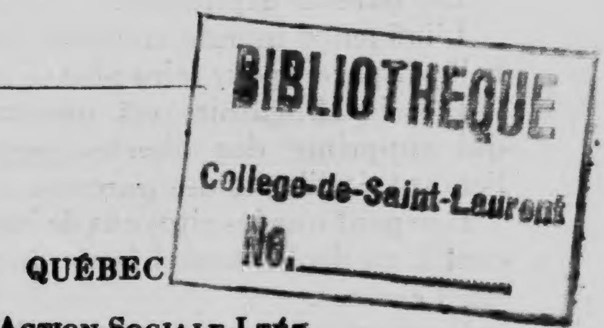
Tract du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Québec

---

(**Tract No 1 : Prix 5 sous.**)

En vente à l'"Action Sociale, Ltée, et chez tous les libraires

---



QUÉBEC

Imp. L'Action Sociale Ltée

103, rue Ste-Anne, 103

1919

L'ÉCOLE OBLIGATOIRE

I

Attention !

L'école obligatoire est à l'ordre du jour.

Les uns veulent l'imposer à la province de Québec ; d'autres, naïfs et crédules rejettent l'école obligatoire, mais accepteraient l'instruction obligatoire. La distinction est illusoire. Quelques-uns doutent de l'opportunité d'une telle mesure bien qu'ils paraissent y incliner. Tous, sauf les catholiques éclairés et sincères sont les champions plus ou moins conscients d'une doctrine fausse dont les conséquences ne peuvent qu'être désastreuses.

II

Le premier signal de la bataille

Des protestants de langue anglaise de la province de Québec, poussés de façon occulte par un clan qui doute de sa propre influence, ont demandé pour eux l'école obligatoire.

C'est de leur part un aveu d'impuissance.

Les parents capitulent.

L'influence morale soutenue par l'autorité paternelle disparait pour faire place à la contrainte.

L'école obligatoire est une mesure d'oppression qui supprime des libertés sacrées, la liberté de l'enfant, la liberté des parents.

Il se peut que les citoyens de langue anglaise renoncent à un droit naturel faute de pouvoir ou de vouloir l'exercer.

Ils déclinent une responsabilité providentielle pour s'en remettre à l'État, ce monstre moderne qui accapare et dévore les forces vives des nations.

L'école obligatoire pour la minorité de langue anglaise *seule*, supprime une liberté civile de cette

minorité. Celle-ci s'en remet à la discrétion de la majorité.

Cette loi d'exception illégale et inconstitutionnelle serait annulée par les tribunaux.

Il se peut aussi que des gens de la minorité — pas tous, car plusieurs ont protesté contre le projet — acceptent de gaîté de cœur une mesure malfaisante parcequ'elle entraînera son extension à toute la population et qu'ainsi elle portera un coup mortel à la majorité catholique et française.

Est-ce que derrière cette machination ne se cacherait pas le poing anglais ?

Du moment que l'initiative part d'où l'on sait, ne devons-nous pas nous méfier de ce bloc enfariné ?

La malveillance séculaire de certains Anglo-canadiens à notre égard n'a jamais eu de relâche.

Elle s'est manifestée chaque fois qu'il s'est agi de notre constitution, aussi bien en 1772 et 1791 qu'en 1840 et 1867.

Elle s'est manifestée en 1870 et 1884 contre Riel, les Métis français et les Canadiens français.

Elle s'est manifestée sans intermittence contre la langue française et les écoles bilingues.

Elle s'est manifestée par les injustices implacables de la Conscription et les folles injures de la presse ontarienne.

Méfions-nous.

Il est inquiétant qu'un sénateur de langue française gagné aux utopies révolutionnaires de la France révolutionnaire s'applique à forger des chaînes à ses compatriotes.

III

Mesure d'oppression

On est en train d'empoisonner l'opinion au sujet de l'école obligatoire.

Cette question peut s'envisager à différents points de vue.

En soi, l'école obligatoire est une mesure d'oppression.

Elle supprime les droits de l'Église. Peut-être les respectera-t-on pendant quelque temps, mais, même dans ce cas, ces droits de l'Église ne seront point reconnus : l'État simplement accordera certaines concessions, sans plus : le principe de la suprématie de l'Église en matière scolaire, au nom de la conscience et de sa mission divine n'existe plus.

Elle supprime les droits des parents : l'omnipotence de l'État, une fois admise, en pratique, où s'arrêtera l'ingérence de l'État dans la famille ? L'État souverain pourra légiférer sur la liberté de tester, sur le choix des époux, sur le régime alimentaire, sur les heures de sommeil : il pourra imposer des marques distinctives aux classes de citoyens, etc. On a beau se récrier, les conséquences sont là : l'État pourra aller jusqu'à l'absurde et les théories allemandes montrent ce que c'est que la logique de la folie.

IV

SUPPRESSION DES ÉCOLES LIBRES

L'école obligatoire accorde de fait la suprématie — suprématie injuste — aux écoles de l'État et leur consent des privilèges exceptionnels.

Elle aboutit à créer une situation inférieure, précaire aux écoles libres : elle impose de fait une règle absolue à toutes les écoles, quelles qu'elles soient.

Elle tend à supprimer toute école privée au détriment des minorités, puisque d'après la théorie criminelle de l'État souverain, la majorité crée le droit et l'obligation légale.

Que ce principe absurde et monstrueux soit logiquement appliqué, il s'en suit non seulement la suppression des écoles primaires autres que celles de l'État, mais encore la mainmise de l'État sur les collèges, les universités et toutes les institutions d'enseignement.

L'État souverain imposera ses plans, ses constructions, ses programmes, ses livres, ses maîtres. C'est de la tyrannie.

V

Le complot maçonnique

Pourquoi tant de catholiques s'opposent-ils à l'école obligatoire ?

Parce que, jusqu'ici, l'école obligatoire a été une machine maçonnique, un instrument d'oppression dressé contre la conscience.

Voilà un fait.

Que l'on puisse imaginer, en théorie, une école obligatoire inoffensive, ce n'est pas absolument imposible, encore que l'on doive toujours se défier d'adversaires sans bonne foi. Dans le domaine de la réalité, l'école obligatoire est révolutionnaire par ses origines, dans son évolution et ses applications. Telle est l'histoire : il faudrait être insensé pour en faire abstraction.

Si le principe de l'école obligatoire n'effarouche pas uniquement quelques bons moutons canadiens qui se disent catholiques — et ils le sont, malgré leur incompréhensible naïveté — il n'en est pas moins vrai que les philosophes catholiques y sont opposés, quoiqu'ils soient partisans résolus de l'instruction populaire.

On a prétendu qu'aucun décret de l'Église ne condamnait formellement l'école obligatoire. Il n'y

en a pas non plus qui l'approuve. Les papes ont tranché la question, notamment Léon XIII.

VI

L'attitude de l'Église

Les tenants de l'école obligatoire se préoccupent peu de déchaîner les discordes civiles : ils ne prennent pas garde que l'Église, l'éternelle recommenceuse ne renoncera jamais à aucun de ses droits, ni aujourd'hui, ni demain. La lutte pourra durer cent ans et plus : quoi qu'il arrive, il faudra reconnaître les libertés catholiques, qui sont des libertés humaines.

La justice immanente réserve d'infaillibles revanches. Sur quelles ruines l'Église recommencera-t-elle son inlassable labeur ? C'est le secret angoissant de l'avenir.

La révolution qui gronde partout dévorera d'abord les imprévoyants. Tous les modérés de la révolution française qui se flattaient de canaliser le flot de la démocratie ont fini sur la guillotine.

En Russie, les plus farouches ont eu jusqu'ici le dernier mot. Ils ont déchaîné le vol et versé le sang.

Il y a des fanatiques qui envisagent de gaîté de cœur des cataclysmes effrayants pourvu que l'Église soit frappée : ils rencontrent un concours inattendu dans l'armée des dupes.

VII

Projet chimérique

L'école obligatoire est une utopie. Elle n'a jamais fonctionné nulle part de façon satisfaisante.

Toutes les expériences tentées ont abouti à des échecs retentissants.

Ce qui n'a pu réussir ailleurs, ne réussira pas au Canada où des difficultés spéciales rendent irréalisables l'école obligatoire.

Difficultés des distances ; difficultés de climat ; difficultés de races et de religions.

L'assistance à l'école est en progrès dans la province de Québec. Il n'y a qu'à continuer dans la même voie en accentuant l'effort.

Dans d'autres provinces canadiennes, l'obligation scolaire a donné de moindres résultats. Pourquoi alors recourir à une méthode inférieure ?

Pourquoi l'assistance scolaire est-elle en avance chez nous ? Parce qu'on trouve des forces morales qui donnent leur plein effet.

Que l'État prenne la cause en main et ces forces morales dont dispose la province de Québec et qui manquent jusqu'à un certain point aux autres provinces, ces forces morales, dis-je, seront comme licenciées : il ne restera que la force, la répression, les mesures odieuses.

Les contribuables paieront des sommes fortes — extravagantes peut-être — pour l'organisation d'un système inefficace de contrainte. Voilà quel sera le résultat : beaucoup d'argent pour pas grand'chose !

Sur la banqueroute de l'école obligatoire en France, on fera bien de lire les aveux enregistrés dans le travail de M. C.-J. Magnan.

VIII

Un ministre de l'Instruction publique

École obligatoire et ministre de l'Instruction publique vont ensemble : le second est le corollaire de l'autre.

connaissent rien en pédagogie et qui oublient que la stabilité des méthodes est une nécessité primordiale ? Assurément non.

IX

L'ÉCOLE LAÏQUE

L'école laïque marche de pair avec l'école obligatoire.

C'est un article du programme maçonnique prôné par les ennemis de l'Église et quelques dupes aux conceptions légères et à la voix de fausset retentissante.

Cette revendication repose sur une équivoque. On essaie de faire croire que les catholiques sont opposés à l'enseignement donné par les laïques, ce qui est faux ; on prête à l'Église une défiance calculée contre les laïques à l'école, ce qui est un mensonge. Il y a des milliers laïques qui sont catholiques contre lesquels les catholiques n'ont pas la moindre objection à formuler ; l'Église se plaît à aider les laïques, à les encourager dès qu'ils font leur devoir.

L'école laïque signifie autre chose : elle signifie l'exclusion dans les écoles des prêtres, des religieux, des religieuses, en un mot des congréganistes.

Elle signifie la suppression de tout enseignement religieux ; sous prétexte de ne pas blesser les consciences, les tenants de l'école laïque oppriment les consciences catholiques.

En France, l'école laïque attaque l'Église ; elle attaque aussi la France. Les apostats, ennemis acharnés de l'Église sont trop souvent de faux patriotes. C'est Voltaire applaudissant les Prussiens et insultant la France d'autrefois ; c'est Renan exaltant l'Allemagne et dénigrant la France. Au Canada, serons-nous plus clairvoyants ?

X

L'issue fatale

Nos adversaires vont protester de leurs intentions droites, se récrier, proclamer que nous les méconnaissons.

Les criailleries pas plus que les protestations ne sont des arguments.

Partout où a triomphé la théorie de l'école laïque, les conséquences ont été celles que nous avons dites. C'est le but vers lequel s'acheminent les agitateurs canadiens qui se cachent derrière les Anglais. " Tirez les premiers, messieurs les Anglais ! "

Partout où a triomphé l'école laïque, on a d'abord commencé par de belles paroles, des promesses mirifiques; on devait respecter les droits des catholiques. " Qui vous parle, disaient-ils indignés, de toucher à l'Église ! " C'était de la mise en scène. Peu à peu, l'on a démasqué les machines de guerre. Nous savons de quoi tout cela retourne !

Ce n'est pas une petite voix grèle et flutée, n'en imposant à personne qui nous fera croire à l'innocence candide des loups !

XI

L'école neutre

École obligatoire, école laïque, école neutre, tout cela va ensemble.

Une fois admis le principe de l'école obligatoire, le corollaire de l'école neutre suit nécessairement.

Dans le domaine des faits — avis aux positivistes — la contrainte scolaire et la neutralité ne font qu'un.

Or, l'école neutre est catégoriquement condamnée par l'Église.

Un catholique partisan de l'école neutre est en péché grave : il n'est plus même catholique, s'il s'obstine dans son erreur.

D'ailleurs l'école neutre est encore à naître ; elle n'a jamais existé nulle part.

Les écoles neutres — et officielles — bienveillantes peut-être à toutes les erreurs sont toujours résolument opposées à l'Église, à ses dogmes, à sa morale : son histoire est travestie odieusement.

XII

Et les Protestants ?

Beaucoup de Protestants admettent la neutralité scolaire — certains ont protesté et poussé des cris d'alarme — faute de principes arrêtés en philosophie.

Ils pataugent dans la cohue des systèmes incohérents et contradictoires. Il n'y a qu'à consulter les séries de questions posées aux candidats dans les Universités canadiennes, américaines et anglaises : on se convaincra qu'il n'y a pas un seul des principes que l'Église défend depuis toujours sur lequel tous tombent d'accord.

Ou plutôt non : ils s'entendent sur un point, la lutte contre l'Église catholique. Ils dressent des montagnes de préjugés, d'erreurs et de mensonges contre l'Église : ils en tressaillent d'aise. Ils prêtent aux catholiques des absurdités pour en triompher ensuite. Les braves gens !

Quelques-uns, plus conscients, acceptent de gaîté de cœur la capitulation, parce que l'école neutre est fatale à l'Église. Ce sont des sectaires. Pourvu qu'ils nuisent à l'Église, ils sont contents.

Ici au Canada, ces partisans de l'école neutre, tandis qu'ils abreuvent d'outrages les Canadiens français, en tant que d'origine française, n'ont que des éloges à l'endroit de la France.

C'est que la France possède des écoles neutres, c'est-à-dire des écoles anti-catholiques. Les manuels qu'elle emploie, sans base philosophique se contredisent les uns les autres ; ils contiennent des attaques insensées contre l'Église, des erreurs monstrueuses en histoire : ce sont des tissus de calomnies effrontées.

L'école neutre est un attentat à la conscience catholique. Elle prive l'enfant des connaissances religieuses, fondements du droit, de la justice et de la morale.

L'école obligatoire est une duperie ; si on l'accepte il faudra subir l'école neutre.

XIII

L'école gratuite

Pour amorcer l'école obligatoire et faire avaler la neutralité scolaire, on a inventé l'école gratuite.

L'école gratuite est un trompe l'œil.

Que signifie l'école gratuite au sens moderne du mot ?

Une école qui coûte cher, qui coûte très cher, qui coûte plus cher que les anciennes écoles.

Un éléphant blanc pour le gouvernement et pour le peuple, car c'est le peuple qui paie toutes les dépenses... et les autres !

Les bâtisses scolaires coûtent quelquefois sinon des sommes exorbitantes du moins des prix trop souvent majorés et l'on sait pourquoi. Toutes les influences se paient. Il n'y a que les bâtiments parlementaires qui soient construits à un bon marché stupéfiant, par exemple celui du Manitoba !

Il en est ainsi partout où fleurit l'école gratuite, elle qui ne coûte rien !

Le fonctionnement des écoles publiques coûte cher, très cher, plus cher que celui des autres écoles et avec des résultats souvent inférieurs. A preuve les écoles publiques et les écoles paroissiales aux États-Unis.

Partout où règnent les fonctionnaires, l'école ne coûte rien !

Le salaire des instituteurs et des institutrices dans les écoles gratuites atteint un chiffre de plus en plus élevé. Il faut bien vivre, s'écrie-t-on ! Nous n'y contredisons pas, mais là n'est pas la question.

Votre école gratuite coûte les yeux de la tête.

Ce mot gratuit est un mensonge et une duperie. Car encore une fois, qui solde les dépenses, qui défraie le budjet de l'instruction publique, qui nourrit les intermédiaires, les fonctionnaires, qui paie les contrats de toutes sortes, si favorables comme chacun sait à l'indépendance en politique, qui ? Mais les contribuables.

Oui vraiment l'école gratuite est bon marché : elle se donne pour rien.

Vive l'école gratuite et les privilègiés qui grugent le fromage ministériel !

XIV

La vraie école gratuite

L'Église loin d'être opposée à l'école gratuite a fondé des milliers d'écoles gratuites. Elle a été la première depuis des siècles à instruire le peuple.

Les Frères des Écoles chrétiennes et que d'autres ont dans un grand nombre de pays de l'univers d'admirables écoles gratuites, si admirables que

les sectaires les suppriment par jalousie ou par impuissance de les égaler. Les Jésuites donnaient gratuitement l'enseignement classique et leurs collèges ont compté jusqu'à 2,000 (deux mille) élèves, sans bourses du gouvernement !

Les écoles dites congréganistes enseignent à des prix si modestes — quand il y a rémunération,— les instituteurs reçoivent des salaires si modiques,— quand ils en ont,— que la concurrence contre elles devient fort difficile. (Il y a un remède à cette difficulté : que l'on contraigne ces écoles à exiger le prix courant !)

C'est là, la raison de la guerre que l'on fait aux écoles. Il n'y a pas d'entremetteurs, de profiteurs, d'agents intermédiaires !

Les parents accordent leurs préférences pour d'autres raisons encore que le bon marché.

Ne pouvant les dominer, on les supprime. O liberté !

XV

Conclusions

L'État, de plus en plus, absorbe, confisque toutes les libertés.

La vague démocratique montante menace de briser toutes les résistances. Derrière elle, grandit la vague socialiste devant laquelle reculent peu à peu les gouvernements. La municipalisation et la nationalisation des services publics préparent les voies à un règne de despotisme effrayant. Les tenants de l'école obligatoire s'inspirent de ces tendances pernicieuses.

L'École obligatoire s'appuie sur un principe faux. Parceque certains parents — en très petit nombre — n'envoient pas leurs enfants à l'école,

on sacrifie la majorité. Pour supprimer ce que l'on appelle l'erreur de quelques-uns, on ligote, ou étrangle les autres. C'est le cas de tous ces propagandistes qui transforment en délit des plaisirs innocents. Dès qu'il y a le moindre abus, on prive le grand nombre de toute distraction honnête.

L'école obligatoire est un recul, loin d'être un progrès. L'on substitue une contrainte inefficace à la persuasion.

L'école obligatoire pourrait bien être une chimère, attendu que jusqu'ici elle n'a enregistré que des échecs.

L'école obligatoire jusqu'à date a été une machine maçonnique. Même si elle était ce qu'on prétend — ce qui est loin d'être le cas,— il faudrait s'en défier. *Timeo Danaos* : ce serait le cheval des Grecs introduit dans l'enceinte de Troie.

En vente à L'Action Sociale Ltée et chez tous les libraires.

PRIX DE VENTE, FRANC DE PORT :

1	exemplaire	.05
12	exemplaires	.40
100	"	$ 3.00
1000	"	$20.00



